

## Messes et célébrations

**LE WEEK-END:** Saint Michel le samedi à 18h  
Saint Etienne le dimanche à 11h  
La Chaumière le dimanche **19 juin** à 10h

**LA SEMAINE :** Bois Hercé le mardi à 15h15 ; **Notre-Dame du Chêne** le mardi à 11h et le vendredi à 10h45 ; **Saint Etienne** le mercredi à 9h ; **Saint Martin** (cure) le jeudi à 9h ; **Saint Michel** le vendredi à 9h, **Fonteny** le jeudi 30 juin à 10h30

## Catéchèse

**Premières communions de Oumy, Orlinda et Jason :**

le 5 juin, 11h à Saint Etienne.

**Rencontres de caté primaire :** les 11 et 25 juin, 10h30-12h.

**Rencontre de caté collège :** le 18 juin, 10h30-12h.

**Rencontres catéchuménat :** les 18 et 25 juin, 10h30-12h

## Informations paroissiales

**Sortie paroissiale à Pontchâteau :** le dimanche 12 juin

Covoiturage possible au départ de Saint Etienne : rendez-vous à **9h15**.

*Contactez-nous si vous avez besoin d'une place, ou si vous avez des places dans votre voiture.* Ou bien rendez-vous à **10h30** sur le parking du calvaire de Pontchâteau. Prévoir un pique-nique.

**Convivialité :** le 15 juin, 14h30-16h30 à la Chaumière

**Chorale :** le 18 juin, 10h30-12h à Saint Etienne

**Lecture biblique :** 15 juin, 10h-11h30 à Saint Etienne

La paroisse a besoin de vos avis et de votre aide ! Toute proposition est la bienvenue, contactez-nous !

**Paroisse Saint Yves, 1 allée des Pinsons – 44100 NANTES**

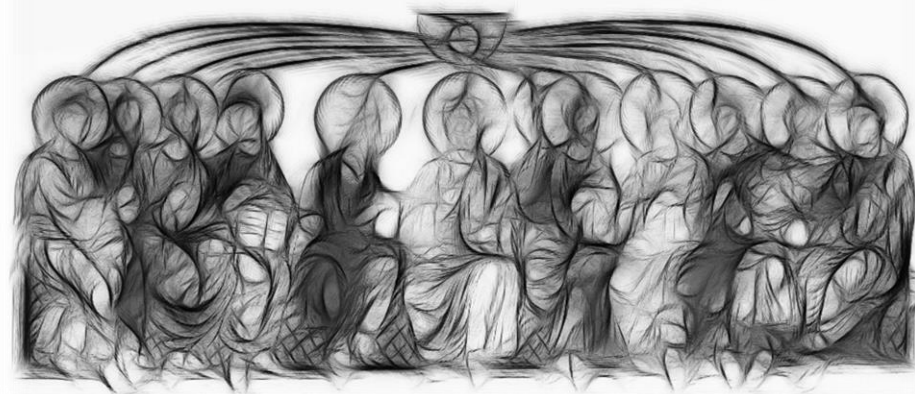
02 40 58 69 30 - [paroisse.styves.nantes@orange.fr](mailto:paroisse.styves.nantes@orange.fr) -

<http://www.saintyvesnantes.fr>

# Bonne Nouvelle de la



Jun 2022



## « Viens Esprit Saint, viens dans nos cœurs, apprend-nous à prier ».

En ce jour de Pentecôte, fête de l'Esprit Saint, demandons-lui de nous apprendre à prier, à prier en vérité, à prier comme les enfants de notre Père du ciel. C'est Saint-Paul qui nous dit que nous ne savons pas bien prier, que nous ne savons pas ce qu'il faut demander à notre Père du ciel quand nous prions. Mais Saint Paul nous dit que si nous ne savons pas prier, si nous ne savons pas demander, nous avons quelqu'un qui peut nous apprendre à prier, qui peut nous apprendre à demander et ce quelqu'un c'est l'Esprit Saint. Cet Esprit Saint ne l'avons-nous pas reçu le jour de notre baptême, et cela ne nous a-t-il pas été confirmé le jour de notre confirmation ?...

Saint Paul nous dit : « si tu ne sais pas prier, laisse l'Esprit Saint prier en toi, écoute-le, écoute ce qu'il dit : « Abba, papa, père ». Alors il nous faut répéter après

lui comme un petit enfant : « Abba, papa, père ». N'est-ce pas là la belle prière que Jésus lui-même nous a apprise : « Notre Père qui es aux cieux... ».

Et Saint Paul nous dit encore : « L'Esprit Saint prie pour nous, en nous. Il prie comme jamais nous pourrions prier. Écoutons le prier en nous, laissons-le prier en nous. « Si vous ne devenez pas comme de petits-enfants, nous dit Jésus, vous n'entrerez pas dans le royaume des cieux. » Que notre prière, soit vraiment la prière d'un enfant. Avec toi Esprit Saint, nous disons, et redisons : « Abba, papa, père, notre papa, Notre Père ! »

*Père Roger BILLY - Spiritain*

## Informations sur les travaux dans nos églises

En fin d'année, je vous avais donné des informations sur les travaux réalisés et à venir dans notre paroisse Saint Yves. Aujourd'hui, je vais faire le point sur les travaux en cours.

### ÉGLISE SAINT MICHEL

Vous avez constaté que la construction de l'immeuble touche à sa fin mais il subsiste encore des perturbations importantes. Il reste 2 phases de travaux. La 1<sup>ère</sup> concerne l'aménagement de la voie d'accès commune à l'immeuble et à l'église, la seconde celle du parking prévu en automne.

**L'aménagement de la voie d'accès commune à l'immeuble et l'église** : La base vie du chantier a été enlevée et progressivement l'espace devant l'église se dégage. Les travaux de la voie d'accès sont en cours. J'ai établi un planning (affiché à l'entrée de l'église) qui précise les perturbations qui s'étendent jusqu'à fin juin. En quelques mots, l'église restera accessible durant les travaux d'aménagement de la voie d'accès avec des restrictions : rétrécissement de la chaussée sur certaines périodes. **L'accès des véhicules sera interdit du 6 au 17 juin** et également sur une journée autour du 21 juin pour la pose de l'enrobé. En réalité, pour vous qui venez à la messe du samedi soir, seul le samedi 11 juin vous concerne. L'accès piéton sera toujours possible mais les véhicules devront stationner à l'extérieur. Il a donc été décidé de **conserver les messes du samedi soir**. Par contre, il n'y aura pas d'obsèques à Saint Michel pendant deux semaines. Après la pose de l'enrobée, la voie sera libre

et enfin en bon état. Le portail provisoire est maintenu jusqu'à fin septembre.

**Le parking** : Les études sont en cours et je ne vous cache pas que les discussions avec Nantes Métropole sont difficiles car les règles d'aménagement sont exigeantes. Nous espérons et souhaitons que les travaux d'aménagement du parking soient réalisés en automne.

### ÉGLISE SAINT ÉTIENNE

**Première phase de travaux** : La durée des travaux va s'étendre sur 3 mois et demi : de juin à mi-octobre avec la **fermeture de l'église en juillet et août**. Durant cette période de juillet et août, aucun office ne sera célébré à Saint Étienne. La messe du dimanche matin sera donc célébrée à Saint Michel.

Les travaux débutent en juin par la dépose des vitraux. Dès le début juillet, le désamiantage commence et se poursuit jusqu'à la première semaine d'août. En parallèle, les menuisiers interviennent en décalage pour le montage des châssis vitrés. Les menuisiers devraient terminer début septembre. Ensuite, les vitraux remis en état seront posés. Lors de la réouverture de l'église, il subsistera des travaux qui ne perturberont pas le fonctionnement de notre institution. Un planning des travaux de la phase 1 est affiché à l'entrée.

**Deuxième phase de travaux** : Cette phase concerne les locaux du rez-de-chaussée et n'entraînera pas de fermeture : désamiantage, remplacement des châssis vitrés et porte d'entrée.

**Troisième phase de travaux** : Remplacement de l'ensemble des tuyauteries des eaux usées en sous-sol et remplacement des chaudières qui alimentent les radiateurs de rez-de-chaussée et remise en état des tuyauteries. Pour ces 2 dernières phases, nous vous donnerons des informations plus précises ultérieurement après la fin des consultations et le choix des entreprises.

J'espère avoir été clair et précis. Je reste disponible pour répondre à toutes vos questions.

*Pierre BUSOLIN – Membre du CAEP*